

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE MARCHE-EN-FAMENNE
COMMUNE DE DURBUY

AVIS DE PUBLICATION

Modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2025

Le Bourgmestre de la Commune de Durbuy porte à la connaissance de ses administrés que les modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2025 de la Ville de Durbuy ont été arrêtés lors de la séance du Conseil communal du 30 juin 2025. Elles ont été approuvés par arrêté du ministre des Pouvoirs locaux du 04 août 2025.

Les documents et l'extrait de délibération, peuvent être consultés à l'Administration, Basse Cour, 13 à 6940 Barvaux s/Ourthe du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

A Barvaux/Ourthe, le 15/09/2025



Le Bourgmestre

Philippe BONTEMP